

Louis HILLAIRET, Hanoï
infirmier des troupes de marine,
jardinier,
promoteur immobilier
exploitant de mines

Louis HILLAIRET

Né à Échillais, canton de Saint-Agnant, près Rochefort (Charente-Inférieure), le 1^{er} septembre 1859.

Fils d'Auguste Hillairet, cultivateur, et d'Hélène Loseau.

Marié le 17 juin 1891, à Saint-Baldoph (Savoie), avec Péronne Bouvier, cultivatrice et fille de cultivateurs de Saint-Baldoph. Divorcés.

Deux enfants en 1896, puis un troisième : Gaston (Hanoï, 12 juin 1897-mpf bois de Saint-Pierre Waast (Somme), 5 nov. 1916).

Engagé volontaire dans la marine (1880).

Effectue toute sa carrière dans le corps des infirmiers (1880-1908).

Successivement à Obock (1889), en Nouvelle-Calédonie (1891), au Tonkin (1894-1903) et à Madagascar (1905-1907).

Médaille militaire (*JORF*, 7 janvier 1897, p. 124) : 2 campagnes au Soudan. Épidémies : Cherbourg 1884-1885, Toulon 1885-1886. Services particulièrement méritants à Haïphong en 1896.

Diplôme d'honneur du concours général agricole du Tonkin, Hanoï 1898 : infirmier-chef de 1^{re} classe, directeur du jardin de l'hôpital. Il a sérieusement damé le pion à toutes les directions d'Agriculture, à tous les directeurs de jardins botaniques ou d'essais.

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Colons_du_Tonkin.pdf

Chevalier du mérite agricole à l'occasion de l'Exposition de Hanoï 1902-1903 : cours aux indigènes sur la culture coloniale. Acclimatation de légumes européens.

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Merite_agricole-Indochine.pdf

Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 14 janvier 1907, p. 295).

Retraité (1908).

Promoteur immobilier à Hanoï (ce qui lui vaudra après guerre une rue à son nom).

Conseiller municipal (mai 1912) sur la liste Labeye, soutenue par Monpezat et l'*Avenir du Tonkin*. Membre de la commission des fêtes.

Acquéreur, avec l'ingénieur des mines Touron, de la mine Rivoli (mars-avril 1912).

Manque de se noyer dans la rivière Claire en tentant d'en ramener de la calamine (août 1913).

Rengagé pour la durée de la guerre (1^{er} avril 1915) : blessé aux Dardanelles (12 décembre 1915), de nouveau blessé, à la tête du 3^e bataillon de Kabyles (1^{er} octobre 1918).

Liquide ses affaires au Tonkin (1920-1921).

Retraité à Angoulins (Charente-Inférieure), puis à Mogador (Maroc), où il décède le 25 janvier 1939.

NOUVELLES ET RENSEIGNEMENTS
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 décembre 1898)

Dernier écho du Concours agricole. — Nous avons appris avec un très réel et très vif plaisir que M. Hillairet, infirmier chef de l'hôpital, dont la magnifique exposition de légumes fut si remarquée, a reçu les récompenses qu'il méritait. Outre quarante piastres de gratification à distribuer à ses coolies, il s'est vu attribuer un diplôme d'honneur et une médaille dite d'or. De plus, il a été l'objet d'une proposition pour la croix du Mérite agricole. Voilà qui est bien, qui est juste et que tout le monde apprendra avec plaisir. Si le jury avait été aussi large et surtout aussi équitable envers tous les exposants, on n'aurait pas eu à signaler de fâcheux incidents comme il s'en est produit.

Une croix d'honneur potagère
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 juillet 1905)

À la suite de mon dernier courrier de Hanoï, j'ai reçu d'un anonyme défenseur de la veuve et de l'orphelin, une lettre que je me fais un devoir de livrer au public.

Je me contenterai de faire observer au monsieur qui prend aussi chaudement la défense d'un nouveau décoré qu'il est de bonne tradition française de se faire connaître lorsque l'on tient à relever des torts.

Vous me dites, monsieur, que M. Hillairet a gagné la croix des braves ! Mais vous ne me citez à l'appui aucun de ces actes héroïques que je réclamaïis justement dans mon article comme le seul prétexte à distinction nationale (en ce qui concerne le militaire, du moins).

Votre protégé a passé 20 ans aux colonies, c'est fort bien. Il y a gagné sa retraite, il a soigné des malades ; parfait, il accomplissait son métier.

.....

Alfred Meynard

Voici la lettre :

Hanoï, le 30 juillet 1905

Monsieur Meynard,

Très bien votre « Courrier de Hanoï » paru ce jour dans *L'Avenir*, mais au moins vous auriez pu vous en prendre à un autre qu'à ce brave Hillairet.

À la place de l'absent que vous attaquez, je vais vous mettre sous les yeux très succinctement ses vaillants états de service, avec l'espoir que vous voudrez bien, par quelques mous, lui rendre justice dans l'un des plus prochains numéros de *L'Avenir du Tonkin*.

Vous ignorez sans doute qu'Hillairet est décoré de la médaille militaire depuis plus de dix ans, qu'il a actuellement au moins 27 années de services dont vingt passées aux Colonies : Tonkin, Sénégal Madagascar, Soudan, Tonkin, et qu'il est encore actuellement à Madagascar, qu'en 1878 [*sic*], Hillairet est débarqué pour la première fois à Hanoï à la Concession française comme infirmier de la marine, qu'il s'est distingué au cours de différentes épidémies de choléra, de peste et de fièvre jaune, en particulier au Sénégal et au Soudan (fièvre jaune) où il a fait l'admiration de tous ses chefs, au Tonkin encore, il y a deux ans, c'était lui qui soignait les malades européens et indigènes atteints de la peste et du choléra.

Son dévouement en toutes ces circonstances a été hors de pair, je ne crois donc pas devoir insister.

Allons, Monsieur Meynard, sachez au moins reconnaître que cette croix des braves qu'il a peut-être déjà ou qu'il ne tardera pas à avoir, sera bien placée sur sa poitrine.

En ce qui concerne ses succès comme jardinier, ils ne peuvent être niés puisque les faits étaient là en 1902 lors de l'exposition de Hanoi, où ses produits ont fait l'admiration de tous, même des métropolitains. En cela encore, il a fait école parmi les nombreux indigènes qui font à Hanoi la culture maraîchère à notre grande satisfaction à nous, Européens. D'ailleurs, il en a été récompensé à juste titre puisqu'un an après, il a reçu la croix de chevalier du Mérite agricole.

En attendant une juste rectification, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Un de vos lecteurs assidus ami du vrai.

Bac-Ry

MINISTÈRE DE LA GUERRE
(*Journal officiel de la République française*, 20 juin 1909)

Par décret du 8 juin 1909, sur le rapport du ministre de la guerre, il est accordé au militaire dénommé ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications suivantes :

Hillairet (Louis), adjudant ; 50 ans 9 mois 28 jours de services. Pension avec jouissance du 15 mai 1908. 1.445 fr.

Hanoi
Élections municipales
TRIBUNE ÉLECHORALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 mai 1912, p. 2)

Poursuites

M. Hillairet, candidat porté sur la liste soutenue par *L'Avenir du Tonkin*, poursuit correctionnellement M. Achard, directeur du journal *l'Union Républicaine**, pour un article contenant des imputations calomnieuses et diffamatoires, article paru dans le journal précité et sous la signature de M. Achard.

Hanoi
À propos des élections municipales
Aux électeurs
par Monpezat
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 mai 1912, p. 2 et 3)

<https://www.retronews.fr/journal/l-avenir-du-tonkin/12-mai-1912/1679/2863887/2>

.....
Les candidats insultés

Insisterais-je maintenant sur l'écœurant cynisme de cet individu qui se prétend journaliste et qui ne craint pas de couvrir d'outrages ceux dont il recommandait chaudement la candidature, il y a deux jours ?

.....
Pas plus que M. Krug, M. Hillairet n'a voulu être le protégé d'un Achard. Il a su se dérober à ce peu honorable danger ; chaudement recommandé par Achard il y a quarante-huit heures (c'est-à-dire quelques jours après cette réunion électorale, où M. Achard affirme avoir pu le juger en quelques minutes), M. Hillairet est, aujourd'hui, l'objet des plus vives critiques, dont quelques-unes sont ridicules et dont d'autres sont odieuses. C'est ainsi que M. Hillairet est accusé d'avoir été infirmier-major.

Avouons, M. Achard, que l'on peut avoir un passé moins honorable. M. Hillairet a l'habitude de soigner les malades. Un tel art peut être précieux dans l'état de nos finances municipales ; mais [M. Hillairet, déclare Achard, s'est enrichi à la peine. Il a trente mille piastres d'immeubles.](#) Nous ne pouvons que l'en féliciter, et il n'est peut-être pas indispensable d'en être réduit à solliciter la charité publique pour être un bon conseiller municipal. Ce que nous affirmons, c'est que l'affirmation d'Achard est une honteuse calomnie : M. Hillairet, malgré une fortune personnelle, qu'il a su honnêtement employer dans les divers pays où il se trouvait, sans jamais solliciter de gré à gré le cadastre de ces pays, a travaillé toute sa vie. Depuis sa retraite même, il est allé au Maroc soigner nos soldats, non pas pour 90 piastres par mois, comme le dit fausement M. Achard, mais pour rien. Vous trouvez, M. Achard, que sa situation était trop humble ; elle l'a conduit cependant à la Légion d'honneur vaillamment gagnée.

.....

HANOÏ
ÉLECTIONS MUNICIPALES
Scrutin de ballottage du 12 mai 1912
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 mai 1912)

ÉLECTIONS FRANÇAISES

LABEYE 329 voix Elu

.....

HILLAIRET 209 — Elu (dernier)

CHRONIQUE DU PALAIS

Tribunal civil

(*L'Avenir du Tonkin*, 23 juin 1912)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Pees-Chazeau-Hanoi.pdf

Samedi matin, à 8 heures, au Palais de Justice, audience civile hebdomadaire, sous la présidence de M. Habert.

M. La Fontan de Goth occupe le siège de ministère public.

MM. Péés et Chazeau* sont en difficulté avec M. Hillairet qui leur réclame une somme de 500 piastres pour empiètement de terrain.

Le tribunal décide de recourir à une expertise qui établira les droits respectifs des parties. M^e Baffeuleuf et M^e Dubreuilh conviendront du choix de l'expert.

[Meeting Monpezat contre Nacquart, Pennequin et van Vollenhoven]

(*Le Cri de Saïgon*, 12 juillet 1912)

<https://www.retronews.fr/journal/l-avenir-du-tonkin/12-mai-1912/1679/2863887/2>

Voici le procès-verbal de la réunion publique de Hanoï.
Il nous dispense de plus amples commentaires :

PROCÈS-VERBAL

Bureau élu :

.....

Hillairet, conseiller municipal, chevalier de la Légion d'honneur, assesseur.

LA MINE RIVOLI

Par acte sous-seings privés en date du 12 mars 1912, transcrit à Hanoï le 2 avril 1912, M. Tran-ba-Long amodie et promet de vendre pendant 30 ans à MM. Hillairet et Touron le périmètre ou la mine « Rivoli » (*Bulletin administratif du Tonkin*, 1921, p. 1275-1276) .

TUYEN QUANG

(*L'Avenir du Tonkin*, 31 août 1913)

Noyade évitée, heureusement. — Nous avons brièvement relaté, il y a quelque temps, l'accident dont fut victime, non loin de Tuyen-Quang, notre ami M. Hillairet, le très sympathique conseiller municipal de Hanoï. À ce sujet, on nous communique une lettre même de M. Hillairet, dans laquelle il conte son aventure. Nous allons en publier quelques passages, dût la modestie de notre ami nous le reprocher. M. Hillairet écrit :

« Vous devez, connaître l'accident qui m'est arrivé le 1^{er} août, à sept heures du matin, dans le Song-Gam, à un kilomètre en amont du village appelé Tiam. J'ai été pris, avec mon sampan, dans un fort remous qui nous fit chavirer et couler à pic. Ça ne dura pas vingt secondes. Projeté dans le tourbillon, roulé par les eaux, je pus, par une vigoureuse plongée, me sortir du remous et me porter au secours de la pauvre sampanière dont les cris désespérés avaient déjà cessé et qui disparaissait sous l'eau. Je pus cependant l'appréhender par les cheveux et lui soulever la tête hors de l'eau, du bras gauche, pour la faire respirer.

Puis je me dirigeai comme je pus vers un arbre déraciné par la crue et couché dans le fleuve. Je pus éviter les lacs de branchages. Arrivé au tronc, je passai mon bras droit dans une liane et, malgré la force du courant, je réussis à me maintenir, puis à saisir une autre liane grâce à laquelle je pus grimper sur la première et, de là, hisser sur l'arbre la malheureuse femme qui avait presque perdu connaissance.

» Les fourmis rouges qui nous envahirent aussitôt eurent vite fait de la faire revenir à elle. Alors, je pus me traîner jusqu'à la tête de l'arbre pour porter secours au vieux patron du sampan, nommé Pho Qui, de Tuyen-Quang, qui avait réussi à s'accrocher à une branche. Je lui fis passer une liane et il put ainsi se hisser sur l'arbre et nous rejoindre. Nous étions sauvés. Quant aux trois sampaniers, Ils n'eurent rien de plus pressé, dès que se produisit l'accident, que de tirer à la berge et de gagner la brousse.

« Deux heures plus tard, nous avons été recueillis par un sampan venu de village de Tam-Tri.

« Épuisé, je m'étendis sur une natte, pris d'une fièvre intense. M. le tri-chau de Chiem-Hoa, qui allait à Tuyen Quang, informé de l'accident, vint me rendre visite et me prêta un cai-ao et deux piastres. Je n'avais plus sur moi qu'un cai-quan tout mon bagage, valise, effets, argent, montre, vivres et armes ayant disparu avec le sampan.

« J'ai mis deux jours, dans un panier, pour gagner Chiem-Hoa, sous une pluie torrentielle et avec la fièvre qui me rongea.

« À Chiem-Hoa, M. le capitaine Rivier me logea et me soigna avec dévouement pendant dix jours ; de plus, il me prêta argent et effets.

« Enfin, je suis à Na-Hang. M. le lieutenant Desgruelles et les sous-officiers du poste me soignent de leur mieux. Le soir de mon arrivée, Ils ont passé la nuit près de moi. C'est dire combien je leur dois de reconnaissance. »

Dans la fin de sa lettre, M. Hillairet dit que la fièvre se calme, mais qu'il souffre fort du foie. Nous espérons revoir bientôt parmi nous, gai comme toujours et complètement remis, notre bon et brave compatriote.

NOTES D'UN TONKINOIS
(Monpezat ?)
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 septembre 1913)

.....
Je vous dis que le Tonkin est un pays charmant où chaque cour a sa part d'imprévu. Demandez plutôt à cet excellent Hillairet qui vient de prouver qu'il « savait nager », heureusement pour lui, et pour d'autres aussi. Il était parti tout guilleret, Hillairet qui jamais ne broye du noir. Il s'en allait pour ramasser de la calamine — des tas et des tas. Et sa bonne figure s'illuminait quand il parlait de sa calamine ; il en avait plein la bouche, de la calamine. Mais il y a loin du désir d la calamine. Il tombait de l'eau, quand Hillairet prit un sampan à Tuyên-Quang, et la rivière Claire roulait à gros bouillons. Mais allez donc résister aux attirances de la calamine. Hillairet partit avec trois sampaniens et une nymphe sur le retour. Et vogue ! Hélas, le sampan n'alla pas longtemps sur l'eau. Un remous le prend, le culbute, et voilà ce brave Hillairet qui barbote. Ah ! il en but un coup d'eau ce jour-là — glou ! glouglou ! Mais un vieux triton comme lui ne pouvait pas boire ainsi son dernier coup. D'un vigoureux coup de jarret, il remonte à la surface, souffle, regarde et voit la bà-già qui, non loin, gigote, geint et va boire la goutte finale. Alors Hillairet ne songe plus à soi. En quelques coups d'*overarm stroke*, il joint la vieille, l'empoigne au chignon et, au risque d'y rester lui-même, la traîne vers un arbre flotteur où, non sans peine, il se hisse et la hisse.

.....
Nguyễn.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 septembre 1913)

Maladie. — Nous apprenons avec peine que notre compatriote et ami M. Hillairet, qui était depuis plusieurs semaines sur sa mine, dans le haut Song-Gam, et fut victime de l'accident que nous avons relaté, puis sauveteur, M. Hillairet vient de rentrer à Hanoï, assez gravement malade.

Nous espérons que la robuste constitution de ce bon camarade triomphera de cette nouvelle attaque de la maladie et qu'il reparaitra bientôt en ville, « gai et content » bien que ne revenant pas de la Revue.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 octobre 1913)

Nos malades. — Nous apprenons avec peine que notre excellent ami M. Hillairet, conseiller municipal, a dû se faire hospitaliser à Lanessan dimanche matin, en raison des douleurs intolérables que lui a laissées son accident de rivière, près de Tuyên-Quang, à la suite du long séjour qu'il a fait dans l'eau.

Nous faisons des vœux pour que notre ami nous revienne bientôt complètement guéri.

Par acte en date du 25 juin 1914 transcrit à Hanoi le 17 septembre 1914, M. Tran-ba-Long cède à M. Eugène Dumond le périmètre « Rivoli », avec le consentement de MM. Hillairet et Touron (*Bulletin administratif du Tonkin*, 1921, p. 1275-1276).

4 nov. 1921 : arrêt de la cour d'appel attribuant la mine Rivoli à MM. Dandolo et Touron.

3 juillet 1931 : Destitution pour défaut de paiement des redevances superficielles.

LES ANCIENS TONKINOIS (*L'Avenir du Tonkin*, 13 décembre 1913)

.....
M. Hillairet, de sa voix chaude et vibrante, propose de procéder à la désignation d'un président d'honneur, en remplacement du regretté M. E. Schneider enlevé depuis-peu à l'affection de tous.
.....

Monuments projetés à la mémoire de Jean Dupuis et Balny d'Avricourt

Pour couper court à une légère controverse sur le *quantum* de la souscription, car son principe n'est même pas discuté, le camarade Hillairet, dans une de ces motions généreuses dont il a le secret, demande à l'assemblée de ne pas séparer dans sa pensée les deux hommes, les deux Français qu'on lui demande d'honorer : tous deux ont servi la France et le Tonkin, tous deux sont par excellence les plus anciens des Tonkinois : l'association des anciens se doit à elle-même de les traiter sur le même pied de générosité ; la souscription sera de 100 \$ pour chaque monument. Et l'assemblée vote par acclamation la proposition du camarade Hillairet.

LA GRANDE GUERRE LE RETOUR AU TONKIN

INFANTERIE COLONIALE
Réserve.

(*Journal officiel de la République française*, 14 janvier 1921)

Par décision ministérielle du 13 janvier 1921 et par application de la loi du 20 avril 1916, est placé dans la position d'officier honoraire l'officier de complément dont le nom suit :

Avec le grade de lieutenant de réserve honoraire.

M. Hillairet (Louis), en résidence à Hanoi, 11, rue Pavie.

NÉCROLOGIE

MOGADOR

Les obsèques de M. Hillairet
(*Le Petit Marocain*, 1^{er} février 1939)

La population de Mogador avait tenu à se joindre à la Colonie française, pour accompagner au champ de repos, la dépouille du brave homme et du bon Français que fut Louis Hillairet.

Derrière sa fille adoptive, conduisant le deuil, les autorités françaises civiles et militaires les corps constitués et élus, les notabilités indigènes, après l'absoute donnée en l'église de la Mission catholique suivirent le corps jusqu'au nouveau cimetière où, après les dernières prières, M. Mendiberry, le premier, prit la parole, disant entr'autres :

« Engagé volontaire en 1877, dans l'infanterie de Marine, le colonial Hillairet ne tarda pas à s'embarquer pour son beau destin. Vétéran des guerres coloniales, nous le voyons blessé en 1883 au combat de Kita (Soudan), à l'attaque des Oualoni février 1884, deuxième blessure ; au poste de Koundou, avril 1884, troisième blessure ; au combat de Bamako, juillet 1884, quatrième blessure.

« Évacué sur le Sénégal, rapatrié en France, il sert successivement au Tonkin, à la Nouvelle Calédonie à Madagascar, à Oujda, puis en 1895 de nouveau au Tonkin, cité pendant ce nouveau séjour pour son zèle et son dévouement pendant l'épidémie de choléra, avec attribution de la médaille d'honneur en argent des épidémies, afin de perpétuer son honorable conduite.

« En 1903, en Indochine, à l'occasion d'un cataclysme, il obtint une citation en récompense du sang-froid, de l'initiative, dont il fit preuve dans des circonstances diverses lors du typhon du 7 au 8 juin 1903.

« Ces beaux états de services furent consacrés par des nombreuses décorations dont il était titulaire. Médaille coloniale, Soudan, Sénégal 1883, de l'ordre royal d'Anjouan en 1893, de l'ordre impérial du Dragon d'Annam en 1895 ; médaillé militaire en 1896, Chevalier de l'ordre royal du Cambodge en 1897, du Mérite agricole en 1904 [1903]. Enfin, suprême récompense de fin de carrière, l'adjudant-infirmier major Hillairet fut décoré de la Légion d'honneur en 1907.

« Nous qui avons connu certaines heures dures et pénibles de la vie coloniale au Maroc, nous mesurons la valeur de ces récompenses. Leur énumération nous remplit de respect. Ces témoignages successifs à l'époque où l'on en était avare, sont la preuve de son labeur constant et de sa façon exemplaire de servir.

« En 1907, rendu à la vie civile il se conduit en citoyen parfait dont l'œuvre continuera à être un exemple.

« Nous le voyons tour à tour propriétaire de mines, assécheur de marais à Hanoi, membre de la commission municipale de cette ville où son nom est inscrit sur une des rues du quartier qu'il transforma. En tout, toujours, il donne la mesure de sa vaste intelligence et de ses facultés de réalisation devant qui rien ne résiste ainsi que de son dévouement à la chose publique.

« Mais, ce qui est une grande page de gloire pour une vie bien remplie n'était pas suffisante pour son activité créatrice,

« La guerre le trouve en Indochine, son âme de grand patriote est remplie d'enthousiasme et à 56 ans, alors qu'il avait deux enfants au front, il s'engagera pour la durée de la guerre le 1^{er} avril 1915, affirmation de son âme de soldat.

« Arrivé en France alors que de plus jeunes assuraient les services de l'arrière, malgré les circulaires relatives aux classes anciennes, il conserve à son volontariat toute sa valeur.

« Pour partir, il fait muter un camarade qui sera le camarade de sa vie et qui l'accompagne. Il invoque qu'il est engagé volontaire pour servir à l'avant et non pour servir à l'arrière.

« Qu'au surplus il ne remplaçait qu'un camarade ayant trois blessures et incomplètement guéri. A son tour il fut blessé aux Dardanelles le 12 décembre 1915 dans les conditions relatées dans cette belle citation :

« Hillairet Louis, adjudant-chef, libéré de toute obligation militaire, engagé volontaire pour la durée de la guerre, sert d'exemple à tous par son énergie et son courage. Le 12 décembre, après l'explosion d'une mine, s'est porté devant le parapet démolé sous un feu violent d'infanterie et d'artillerie et en terrain découvert. A transmis les ordres du chef de bataillon, encouragé les hommes au travail et assuré personnellement le ravitaillement en grenades ».

« Quel bel exemple d'équilibre, quelle belle attitude.

« Sous-lieutenant en 1916, lieutenant en 1917, le lieutenant Hillairet était à nouveau cité le 19 novembre :

« Hillairet Louis, lieutenant de réserve, officier de haute valeur et de sang-froid remarquables ; le 16 octobre 1917 a maintenu sa compagnie sous un violent bombardement dans un dépôt de munitions du front, qu'il devait transférer en avant.

« Ici plus encore se faisait sentir l'ascendant du chef sur la troupe. Son exemple chassait l'image de la peur. Il vivait dans un état de conscience héroïque.

« Le 1^{er} octobre 1918, alors qu'il commandait par intérim le 3^e Bataillon de Kabyles, notre camarade fut gravement blessé et cité le 16 octobre avec ce texte émouvant, qui en lui porte l'image de sa vie.

« Officier brillant, de très haute valeur morale, s'est acquis une réputation de vaillance et de bravoure farouche telles que les hommes ne le regardaient qu'avec admiration et sentiment de piété héroïque. A été gravement blessé pendant un bombardement alors qu'il se portait avec un calme inébranlable au milieu de son groupement.

« Libéré en 1919, officier de la Légion d'honneur en 1920, notre doyen se retire à Mogador où il fut entouré de l'estime et de l'amitié de tous. »

Puis M. Gachen, président de la section locale de la Fédération nationale des Combattants républicains, adresse au président d'honneur du groupement un adieu.

« Il avait cristallisé autour de lui toutes nos aspirations, toutes nos volontés.

« Un des souvenirs qu'il agitait avec le plus de joie était sa présence au banquet de clôture du Congrès des Anciens Combattants Républicains du Maroc, en 1935, alors que tous les convives d'un cœur unanime, avaient fêté en lui le doyen des Anciens Combattants Républicains, et peut-être, le doyen de tous les Anciens Combattants. Car, et je ne vous le redirai point après notre camarade Mendiberry, il était venu tout jeune au service de la Patrie, et il ne l'avait, pour ainsi dire, point quitté.

« Son exemple sera parmi nous, comme ces arbres millénaires qui protègent et embellissent aussi toujours un coin de terre, et grâce à son souvenir nous nous sentirons toujours forts, toujours vaillants, toujours prêts, comme lui, à servir et à aimer.

« Adieu, Papa Hillairet, comme nous vous appelions tous. Au nom de tous vos camarades, je vous dis :

« Vous nous avez montré la route : Merci ».

Puis, au nom des officiers de réserve et des décorés de la Légion d'honneur, M. le commandant de réserve Levrat dit un suprême adieu au camarade si rapidement enlevé.

M. Bonhours, chef de la circonscription, vient enfin, lui aussi, au nom de l'autorité française, saluer la tombe du bon Français.
